

PRISMA SHARP

Groupe de placements alternatifs

Prospectus

Approuvé le 25.11.2020

Entrée en vigueur le 25.11.2020

Groupe de placements alternatifs conformément à l'art. 53 al. 1 ch. e OPP2

1. Introduction

SHARP est une stratégie diversifiée multi-classes d'actifs qui vise à surperformer le portefeuille traditionnel « 50/50 (obligations/actions) » sur le long terme en offrant des rendements différenciés.

Elle s'appuie sur les principes suivants :

- Technologie au service du bon sens : Les décisions d'investissements sont inscrites dans un processus systématique intelligible qui se nourrit de principes économiques et des techniques quantitatives avancées;
- Diversification : SHARP exploite une large variété de primes de risques au travers des marchés liquides, et s'expose à de nombreux scénarios macro-économiques;
- Flexibilité et adaptabilité : stratégie active qui permet une orientation « performance absolue » au travers d'une gestion dynamique des risques.

2. Directives de Placement

2.1. Processus d'investissement

L'allocation d'actifs et la construction de portefeuille de PRISMA SHARP est dynamique et adaptative:

1. L'allocation stratégique est fondée sur la diversification des risques et des expositions aux environnements économiques (allocation en budget de risque, exposition à une large variété de scénarios macro-financiers). La stratégie s'expose à plus de 30 marchés avec une couverture globale (Actions, Taux, Crédit, Obligations indexées à l'inflation, Matières Premières et Or).

2. L'allocation tactique se fait dynamiquement au travers d'« overlays » afin de protéger le capital et d'améliorer le profil rendement/risque. Les « overlays » tactiques visent à adapter le portefeuille à l'environnement de marché selon des techniques quantitatives avancées (gestion dynamique de la volatilité, suivi de tendances, changement de régimes, chocs de corrélation).

3. La stratégie SHARP offre un profil rendement/risque asymétrique en :

- captant les primes de risques des classes d'actifs à long-terme ;
- participant pleinement aux marchés haussiers ;
- protégeant le capital durant les phases de stress ;
- offrant un profil de risque constant au cours du temps en ciblant une volatilité de 8% environ

EN PRATIQUE

Gestion déléguée

Banque Pâris Bertrand S.A.

Banque dépositaire

Credit Suisse, Zürich

Administrateur

Credit Suisse, Zürich

Distribution

Key Investment Services (KIS) SA, Morges

Auditeur

Ernst & Young, Lausanne

Numéros de valeur

Classe I : 58 873 974

Classe II : 27 699 704

Classe III : 58 874 070

Tickers Bloomberg

Classe II : PRSMPT SW

Codes ISIN

Classe I : CH0588739745

Classe II : CH0276997043

Classe III : CH0588740701

Devise de référence

Dollar US (USD)

Distributions

Trimestrielles

Date de lancement

25.09.2015

Date de fin d'exercice

31 mars

Publication des cours

Telekurs, Reuters, Bloomberg, Morningstar et PRISMA Fondation

Prix d'émission

CHF 1'000.-

Liquidité

Hebdomadaire

Délai souscription / rachat

Souscription : jeudi 11h00

Rachat de parts : jeudi 11h00

Date de règlement

Souscription : T+3

Rachat de parts : T+4

Frais de souscription / rachat

Aucun frais de souscription.

Les frais de rachat sont dégressifs en fonction de la durée de détention des parts :

- 0.50% de 0 à 6 mois
- 0.25% de 6 à 12 mois
- 0% dès 12 mois

Commissions de gestion

- 0.39% p.a. (hors TVA)
- Commission de performance de 12% avec High Water Mark

TER KGAST ex ante

Classe I : 0.97%

Classe II : 0.95%

Classe III : 0.92%

2.2. Placements autorisés

L'univers de placement de la stratégie SHARP se compose exclusivement d'instruments liquides (Obligations d'Etat, instruments dérivés listés et OTC, ETFs, ETCs, notes structurées) reproduisant la performance d'indices Actions, Obligations, Crédit et Matières Premières. La stratégie peut également utiliser des fonds de placements sur le marché monétaire pour l'investissement des liquidités

2.3. Considérations générales

PRISMA SHARP suit une stratégie active multi-classes d'actifs qui permet une orientation « performance absolue » au travers d'une gestion dynamique des risques. La diversification de classe d'actif, la gestion dynamique des tendances et des régimes de volatilités et de corrélation visent à offrir une asymétrie dans les rendements par rapport à un portefeuille traditionnel « 50/50 » (Obligations/Actions).

L'objectif de performance de la stratégie est de Libor USD + 6% par année en moyenne sur un cycle de 5 ans. Le respect strict des limites fixées est assuré par le biais d'un « compliance monitoring » sous la forme d'un mandat spécifique conféré par la Fondation à la banque dépositaire.

Le groupe de placements est libellé en CHF mais la stratégie SHARP sous-jacente utilise le USD comme monnaie de référence. Le risque de change hors USD est quant à lui couvert.

2.4. Rebalancement du portefeuille

Les positions du portefeuille sont suivies et réallouées de manière quotidienne.

3. Compliance Monitoring

Le respect strict des limites fixées est assuré par le biais d'un « compliance monitoring », qui est un mandat spécifique conféré par la Fondation à la banque dépositaire.

4. Souscriptions et rachats de parts

Les parts peuvent être souscrites chaque vendredi (T), l'ordre devant parvenir à la Fondation signé jusqu'au jeudi avant 11h00. L'institution de prévoyance susmentionnée confirme, par la signature du bulletin de souscription, être au bénéfice d'une exonération fiscale dans son canton de domicile conformément aux dispositions légales. Elle reconnaît avoir reçu et accepté les statuts, le règlement ainsi que les directives de placement de PRISMA Fondation suisse d'investissement. Toute annonce de souscription est irrévocable dès 10h00 le jeudi. Le paiement doit être effectué le 3^{ème} jour ouvrable suivant la date de la VNI, soit en général le mercredi suivant (T+3).

Le rachat de parts peut se faire chaque vendredi (T), l'ordre devant parvenir à la Fondation signé jusqu'au jeudi avant 11h00. Le remboursement sera effectué le 4^{ème} jour ouvrable suivant la date de la VNI, soit en général le jeudi suivant (T+4).

5. Commissions de gestion

Commission forfaitaire : 0.39% p.a..

Commission de participation à la performance : 12% au-delà de 0% avec High Water Mark (cela signifie que les éventuelles pertes doivent être récupérées avant de percevoir une nouvelle commission de performance).

6. Frais de remboursement des parts

Les frais de remboursement sont dégressifs en fonction de la durée de détention des parts :

- 0.50% : de 0 à 6 mois
- 0.25% : de 6 à 2 mois
- 0.00% : dès 12 mois

7. Classes

Le groupe de placements offre trois classes à tarification différenciée aux investisseurs, qui sont disponibles selon les critères suivants :

- Classe I : montant d'investissement inférieur à CHF 10 millions ;
- Classe II : montant d'investissement compris entre CHF 10 millions et 30 millions, ou montant total investi dans la fondation PRISMA dépassant les CHF 50 millions.
- Classe III : montant d'investissement supérieur à CHF 30 millions.

8. Facteurs de risque

Tout véhicule d'investissement possède le risque de perdre, au plus, la totalité du capital investi.

Des événements non prévisibles incluant des modifications légales ou de régulation, des changements politiques ou économiques, peuvent causer d'importantes fluctuations des marchés financiers, notamment :

- Le risque de liquidité : le risque que les actifs du groupe de placements puissent avoir de faibles niveaux de liquidité dans certaines conditions, peu importe que le groupe de placements vise des investissements avec de faibles contraintes de liquidité ;
- Le risque de contrepartie : les contreparties et les émetteurs de titres dans lesquels le groupe de placements investit peuvent manquer à leurs obligations de restituer les dépôts de liquidités et titres, ou de fournir le rendement prévu sur des titres donnés. Cela pourrait signifier la perte de la totalité ou d'une partie de la valeur de l'actif concerné ;
- Le risque lié aux marchés émergents : un investissement dans des marchés émergents peut être considéré comme spéculatif. D'une manière générale, des mesures légales et comptables peuvent offrir une protection des investisseurs inférieure à celle des marchés développés ;
- Le risque opérationnel : les risques liés au fait de refléter correctement la valeur et la protection des actifs du groupe de placements.

Ces événements pourraient affecter négativement les performances des stratégies alternatives et donc par voie de conséquence le groupe de placements PRISMA SHARP bien que celui-ci soit très diversifié.

Dans de tels cas, il n'existe aucune assurance que le groupe de placements alternatifs ne subissent pas des pertes substantielles.

9. Informations aux membres

Les rapports annuels de la fondation PRISMA ainsi que les dernières versions du Prospectus, des Directives de Placement de ses groupes de placements sont disponibles sur son site internet : www.prisma-fondation.ch.

PRISMA publie également, pour chaque groupe de placements investi en valeurs mobilières, un rapport de performance mensuel, ainsi qu'un rapport trimestriel et annuel plus complets, également disponibles sur son site internet.

Enfin, PRISMA publie les VNI hebdomadaires, ainsi que la performance YTD (« year-to-date ») et depuis le lancement de tous ses groupes de placements. Ce document est envoyé aux membres de la fondation, et est également disponible sur son site internet.

De plus, les cours des groupes de placements sont publiés sur Telekurs, Bloomberg, Reuters et Morningstar.

En cas de contestation, le texte français fait foi.